

## Marques Postales

---

Monsieur M. Ippersiel, membre du club, nous propose quelques articles se rapportant à la " Marcophilie ". Aujourd'hui, en quelques mots seulement, il définit le titre général de ses articles. Je tiens à le remercier de cette collaboration.

l'Editeur.

### M a r c o p h i l i e

---

par M. Ippersiel

#### I Généralités.

Parmi les diverses spécialités de la philatélie, la marcophilie a pris, au cours des dernières années, un essor considérable. Il nous a dès lors semblé intéressant d'aborder au cours de cette saison philatélique, divers sujets d'histoire postale. Nous essayerons de donner, dans chaque cas, une ou des références bibliographiques : ceci afin de permettre aux personnes intéressées de se documenter plus valablement.

Mais avant tout, qu'est-ce que la marcophilie ? Nous tirons du remarquable ouvrage de T. Henrot : "Marques Postales de Grande-Bretagne " (I) les définitions suivantes :

" On groupe sous le nom de marques postales, toutes les indications portées par les services postaux - ou les personnes habilitées par ceux-ci - sur les objets qui leur sont confiés pour être acheminés à une adresse déterminée. La marcophilie ou étude des marques postales tient compte de la forme, de la signification et des modalités d'emploi de ces indications postales depuis leur apparition jusqu'à nos jours. "

Prochain article : 2. Comment collectionner les marques postales ?  
(I) T. Henrot, 6, Square de la Résidence, Bruxelles

## II Comment collectionner les marques postales ?

Il va de soi que tous les documents qui sont passés par la poste et qui en portent d'autres traces qu'une simple oblitération doivent être conservés en entier; une marque isolée, autre que l'oblitération, perd toute valeur historique du fait qu'il est impossible de vérifier les raisons de son emploi.

L'on peut présenter les plis de diverses façons:

- a) présenter uniquement le recto du pli en indiquant éventuellement, à côté de celui-ci, la date d'arrivée du verso, ou une autre marque;
- b) présenter la lettre ouverte, donc recto-verso; mais uniquement si le verso présente une marque intéressante ou inédite;
- c) photographier l'un ou l'autre côté du pli si celui-ci présente des marques intéressantes et, ce, au recto comme au verso. Cette façon de faire, évite toute découpe de l'enveloppe.

Le montage s'effectue généralement sur des pages blanches ( à préférer aux feuilles noires ) au moyen de coins gommés (coins photos). Une mince feuille noire dépassant légèrement le pli peut être déposée en-dessous de celui-ci afin de le mieux présenter. Quant au texte, il est préférable de le tracer à l'encre de chine; la dactylographie peut également être employée (1). L'on peut également dessiner la marque que l'on veut représenter et la mettre ensuite en exergue sur la feuille. A défaut, il faut indiquer comme titre : "Recommandé", " Oblitération double cercle, mois en lettres penchées ", "cachet vert" .... Comme pour les timbres; il y a divers classeurs : feuilles volantes dans un boîtier, feuilles directement attachées au mécanisme, feuilles glissées dans un plastic : ce dernier attaché au mécanisme du classeur, etc ... Bien réfléchir quant au format des feuilles à employer pour une collection de marques postales. Prochain article: Où se procurer des marques postales ?

(1) Intéressant, mais en anglais : "How to arrange and write-up a stamp collection " Editeurs : Stanley Gibbons, 39I, Strand, London.

III Comment se procurer des marques postales ?

Le vif intérêt suscité par la marcophilie en ces dernières années a naturellement fait monter le prix des pièces anciennes qui se raréfient; il devient difficile de constituer à peu de frais une collection, bien que, avec de la patience et de l'astuce, on arrive encore à trouver de bonnes pièces pour quelques dizaines de francs.

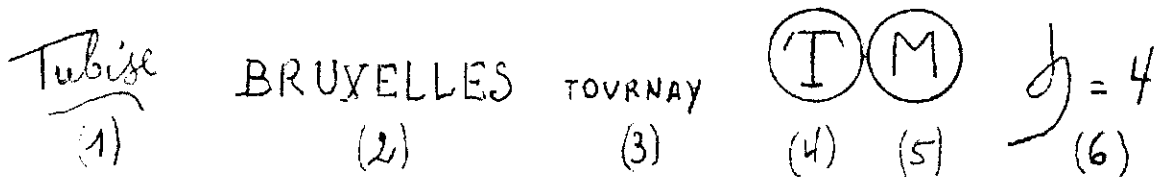
Mais où ?!?

- Avant les achats, voyons d'abord si un ou plusieurs greniers ne peuvent pas être "explorés", par nos soins, cela devient rare, mais quisait...
- Nous avons peut-être, dans notre famille et chez des amis, des connaissances, des possesseurs ( ou des conservateurs ) de vieilles lettres, alors avec un peu d'astuce...
- Les clubs philatéliques possèdent bien souvent un journal dans lequel les membres peuvent insérer leurs demandes : soit gratuitement, soit à peu de frais. Utilisez-le !
- Les clubs philatéliques également publient des listes de ventes sur offres ou organisent des ventes entre membres; là aussi vous pouvez peut-être trouver la pièce convoitée.
- Certains négociants adressent des listes mensuelles de lots à ceux que la chose intéresse (I)
- Il y a chez certains négociants également, des " boîtes à plis " où l'on trouve des choses intéressantes, vu la grande diversité des marques à collectionner. C'est ainsi que pour les marques postérieures à 1880, les collections de cartes-vues sont une mine inépuisable; avec un peu de chance, on y découvre des cachets rares, tels ceux des premières machines mécaniques, etc...
- Et pour finir, il y a les grandes ventes publiques organisées en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse... etc où l'on trouve la pièce-canon, oui bien sûr, mais aussi la pièce moyenne qui viendra donner bien du relief à votre collection de marques postales.

(I) L'auteur des articles " Marcophilie " ainsi que l'éditeur du bulletin peuvent vous donner quelques adresses.

Prochain article : Les marques postales (I)

IV Les marques postales (I)



Pour bien comprendre l'étude des marques postales anciennes, il faut distinguer

- A. L'ancien Régime
- B. La période française et ses suites
- C. Les cachets à date et les oblitérations.

A. L'ancien Régime.

Durant cette période, chaque directeur de bureau postal agit à sa guise, ce qui explique la multitude des cachets et des griffes que l'on peut rencontrer. Pratiquement, on trouve essentiellement les marques de port-dû, qui indiquent tout simplement le nom du bureau expéditeur. Ce sont:

- des marques manuscrites, toutes quasiment variables (1)
- des marques au tampon: linéaires: Bruxelles(2), Tournai(3)...  
rondes (une lettre dans un cercle ou un ovale): T (4) de Tournai  
M (5) de Menin ...

Le montant du port à percevoir à l'arrivée - inscrit par le bureau expéditeur - est mentionné le plus souvent à la main et s'exprime en sols (6). Ce montant est variable selon la distance entre le bureau expéditeur et le bureau destinataire.

Prochain article : La Période française et ses suites.

Petites annonces

Recherche tous timbres héraldiques, Blasons, sceaux, etc de tous pays. J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.  
Recherche toutes oblitérations mécaniques de Belgique.  
J.P. Dupont, rue de l'Ermitage, 14, 1301 Bierges.

IV les marques postales (2)

86  
TOURNAY (7)

91  
ALOST (8)

01  
FURNES (9)

P.93P  
ANVERS (10)

P.98P  
ARLON  
(11)

*Deb de braine-lez-Louvain  
le 12 ventose an 6*  
(12)

DEBOURSE  
GEMAPPE  
(13)

B. La période française et ses suites.

Sous cette période, on peut distinguer 3 sortes de marques

- les marques de port-dû
- les marques de port payé
- les marques de déboursé.

La révolution française a amené en Belgique un grand bouleversement. Nous faisons partie des pays conquis et notre pays a été divisé en départements ( tout comme la France d'ailleurs): c'est ainsi, par exemple, que la future province du Hainaut porte le numéro "86", département de Jemappes.

Ce numéro se retrouve :

- a) dans les marques de port-dû:  
département de Jemappes (7)  
département de l'Escaut (8)  
département de la Lys (9) etc ...
- b) dans les marques de port-payé:  
elles sont beaucoup plus rares puisqu'il était habituel que le port à payer l'était par le destinataire de la lettre  
Ex : Département des Deux Nèthes (10)  
Département des Forêts (11)  
N.B. Ces cachets ont été employés plus tard, sans le n°, celui-ci ayant été "ratté"
- c) dans les marques de déboursé:

Ces marques sont encore plus rares que la précédente. Déboursé veut dire que lorsque le destinataire de la lettre ne pouvait être atteint pour une raison quelconque, le facteur indiquait sur son livre de comptes, qu'il n'avait pu trouver le destinataire et indiquait au verso de la lettre le mot "déboursé" suivi du nom du lieu d'habitation du destinataire (12) ou apposait un cachet (13).